

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 68 (2006)

Artikel: Nicolaus oder Bischof?
Autor: Dahhaoui, Yann
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux sources médiévales de notre «saint Nicolas»

NICOLAUS ODER BISCHOF?

PAR YANN DAHHAOUI

Avant le vieillard barbu monté sur un âne,
un enfant-évêque a peut-être parcouru les rues de Fribourg,
avec procession et chevauchée, escorte costumée et choristes,
jusqu'à l'église paroissiale de la ville.

Année jubilaire, 2005 a marqué l'élection du centième «saint Nicolas» au collège Saint-Michel de Fribourg.¹ Si symbolique et considérable soit-il, ce chiffre ne doit toutefois pas faire oublier que 1906 n'est qu'un jalon dans l'histoire d'une coutume beaucoup plus ancienne. Deux sources l'attestent. A la fin du XVIII^e siècle, les cahiers du chapelain Gobet, souvent cités par les historiens, qualifient déjà d'immémoriale la tradition de «choisir un jolis garçon pour être St Nicolas».² Plus ancienne de deux siècles, l'ordonnance scolaire connue sous le nom de *Katharinenbuch* (1577) constitue, quant à elle, la première attestation du «saint Nicolas» de Fribourg. L'analyse de ce dernier texte permettra de montrer que la coutume fribourgeoise remonte plus haut dans le temps et de mettre en lumière des points de contact entre celle-ci et une tradition médiévale célébrée à l'échelle européenne, celle de l'enfant-évêque.

Le *Katharinenbuch* et ses intentions réformatrices

Bien que quelques projets aient été ébauchés auparavant, c'est en 1565 que l'initiative d'une réforme scolaire d'envergure prend naissance à Fribourg sous l'impulsion du futur prévôt de la collégiale, Pierre Schneuwly. Tout juste rentré d'études universitaires en Allemagne, celui-ci, secondé par Georg Butzlin et Hans Gurnel, se met à l'œuvre,

rédigeant projet sur projet jusqu'à aboutir à l'ordonnance scolaire aujourd'hui connue sous le nom de *Katharinenbuch*.³ Soumis une première fois au gouvernement fribourgeois en février 1576, son texte n'est officiellement approuvé, après quelques modifications, qu'en mars 1577. La diffusion de l'exemplaire officiel peut alors commencer. Une copie est prévue pour la chancellerie, une autre pour les archives du chapitre de la collégiale et une dernière pour les responsables de l'enseignement à Fribourg, réunis en chambre des scolarques. Aucune cependant ne sera réalisée. Moins de dix ans après son adoption par le gouvernement, le plan prévu par Schneuwly et ses associés cède en effet la place à la pédagogie des Jésuites récemment arrivés en ville et désormais chargés de l'enseignement.

Malgré son moindre rôle dans la réforme scolaire fribourgeoise, le *Katharinenbuch* intéresse au premier chef l'histoire de la Saint-Nicolas à Fribourg. Comme le relève Franz Heinemann, l'ordonnance scolaire compte parmi les plus détaillées de Suisse.⁴ En plus des programmes, elle traite des loisirs. Les fêtes «de sainte Catherine et de notre patron Nicolas», en particulier, y sont l'objet d'un chapitre entier.⁵ Le lendemain de la Sainte-Catherine (25 novembre), le maître d'école choisira six à huit garçons pour les soumettre au vote des autres élèves, qui devront désigner parmi eux le futur «saint Nicolas»⁶. Afin d'éviter que les parents de l'élu ne s'opposent à sa nomination pour des raisons financières, les frais engendrés par la fête sont réduits au minimum. Au matin de la fête, lorsque les élèves accompagnent «saint Nicolas» chez lui, les parents de l'élu devront les régaler de breuzels. Le soir même, ils seront tenus d'offrir une tournée aux prêtres et chevaliers qui forment la suite du jeune prélat. Inviter ensuite les participants à souper n'est pas une obligation, bien que cela soit vivement encouragé. Comme les nouveaux enseignants, ignorants des traditions, ne savent pas toujours combien d'élèves nommer dans la suite de Nicolas, les pédagogues en détaillent la composition: six anges et dix chevaliers, dont quatre pour porter le dais sous lequel s'avance Nicolas.⁷ L'élève qui aura été choisi quelques semaines plus tôt pour représenter Catherine à l'occasion de la fête de la sainte fera office de porte-crosse de Nicolas.⁸ Pendant le cortège jusqu'à l'église (*kirchgang*) et la chevauchée (*umbritt*), le maître devra veiller à ce que tout se déroule dans l'ordre et qu'à cette occasion, les élèves entonnent les chants appris auparavant à l'école.⁹ Le soir de la fête, après souper, lorsqu'ils entreprendront leur tournée en compagnie des élèves de l'école de chant (*coralis*), ils devront à tout prix éviter les cris.¹⁰

Un cortège jusqu'à l'église, dont le personnage principal, élu parmi les écoliers, représente l'évêque de Myre: les ressemblances avec la fête actuelle sont évidentes. Décrire la fête n'est cependant pas la principale préoccupation du *Katharinenbuch*. Loin d'être un tableau de la Saint-Nicolas telle qu'elle se déroulait annuellement à Fribourg à la fin du XVI^e siècle, le chapitre de l'ordonnance scolaire se compose en réalité d'une série de réformes prônées par les pédagogues fribourgeois afin d'éradiquer les

abus auxquels elle avait donné lieu.¹¹ Réformer une coutume implique nécessairement que celle-ci ait existé antérieurement. Dans le cas du «saint Nicolas» de Fribourg, le caractère coutumier de la fête est souligné par les réformateurs eux-mêmes, comme en témoigne le vocabulaire utilisé pour la décrire. A leur époque, l'élection d'un «saint Nicolas» est une «ancienne coutume» («*alt herkommen*», «*alt bruch*»)¹², tellement bien ancrée – soulignent-ils – qu'ils ne seraient pas parvenus à l'éradiquer même s'ils l'avaient souhaité.¹³

Ces affirmations ont de quoi surprendre lorsque l'on sait que, contrairement à la fête de sainte Catherine, vraisemblablement déjà attestée dans les comptes des trésoriers de la fin du XV^e siècle¹⁴, celle du «saint Nicolas» de Fribourg n'est connue par aucune mention antérieure au *Katharinenbuch*. Il se peut cependant qu'en cherchant la trace d'un «Nicolas», on l'ait manqué, pour de bonnes raisons. Repenser la question de l'histoire de la coutume fribourgeoise avant 1577 nécessite d'étendre le champ de la recherche et de la replacer dans l'histoire du «saint Nicolas» actuel.

Nicolas de Myre, les folkloristes et l'enfant-évêque

Depuis Jakob Grimm, des générations de folkloristes se sont interrogées sur les origines de la coutume consistant à représenter saint Nicolas sous les traits d'un vieillard barbu monté sur un âne, apportant des cadeaux aux enfants sages, la veille du 6 décembre. Pendant longtemps, la théorie des mythologues allemands, selon laquelle notre «saint Nicolas» est le résultat de la christianisation de l'ancien dieu germanique Wodan, domine l'historiographie. En 1931, cependant, le folkloriste allemand Karl Meisen brise le consensus en proposant une thèse audacieuse. Sources à l'appui, il démontre sur plus de 500 pages que l'origine des coutumes actuelles liées à la Saint-Nicolas doit être recherchée non pas dans la mythologie germanique, mais dans le culte et les légendes qui entourent l'évêque de Myre au Moyen Âge. Pour Meisen, par conséquent, le «saint Nicolas» actuel est bien une représentation de l'évêque dont l'hagiographie vante les mérites, et non un dieu païen christianisé.

Un aspect en particulier retient l'attention de Meisen: la visite de Nicolas aux enfants (*Einkehrbrauch*). Une telle coutume, suggère-t-il, ne peut s'être développée qu'à partir du moment où Nicolas est devenu le patron des enfants. Pour le folkloriste allemand, ce patronage prend naissance au XII^e siècle, dans le milieu des écoles monastiques et cathédrales du Nord de la France.¹⁵ Son succès est tel qu'il entraîne, selon Meisen, le transfert à la Saint-Nicolas (6 décembre) d'une coutume médiévale initialement centrée sur la fête des Saints-Innocents (28 décembre), celle de l'enfant-évêque¹⁶.

L'enfant-évêque est un jeune clerc, élu par et parmi le bas clergé d'une cathédrale pour remplacer l'évêque adulte durant l'office liturgique des Saints-Innocents.¹⁷ Le temps de sa fête, il siège sur la chaire revêtu des insignes épiscopaux (gants, mitre,

crosse et anneau). Selon que les sources insistent sur son lien avec les martyrs fêtés ou sur sa prééminence parmi les jeunes clercs, elles le qualifient tantôt d'«évêque des Innocents», *episcopus Innocentium*; d'«évêque des *pueri*», *episcopus puerorum* (ce terme latin n'a pas ici le sens d'enfant, mais désigne tout clerc ne faisant pas partie des ordres majeurs, n'étant donc ni sous-diacre, ni diacre, ni prêtre); ou encore d'«évêque des écoliers», *episcopus scolarium*. Dans les textes liturgiques, il arrive qu'il soit désigné par le seul titre d'«évêque» et qu'il faille recourir au contexte pour le distinguer de son homologue adulte.

Si l'on ignore à quand remonte la coutume d'élire un jeune prélat pour les Saints-Innocents, on peut au moins affirmer qu'au début du XIII^e siècle elle est attestée dans la plupart des cathédrales de l'Europe occidentale, d'York à Cosenza et de Barcelone à Ratisbonne, ce qui laisse supposer que son origine est plus ancienne. Bien que soumise à des variations locales, cette fête se caractérise cependant par un certain nombre de traits communs à l'ensemble de la chrétienté occidentale. Son point culminant, en particulier, est toujours l'office liturgique des Saints-Innocents. Au soir du 27 décembre, dès la fin des secondes vêpres de la Saint-Jean l'Évangéliste, les jeunes clercs (*pueri*) entrent en procession dans le chœur de la cathédrale avec leur évêque. Après avoir installé ce dernier sur la chaire épiscopale, ils prennent la place des chanoines dans les stalles. Dès cet instant et pendant toute la durée de leur fête, l'enfant-évêque et les *pueri* ont la direction de l'ensemble de l'office, exception faite du canon de la messe. La fête se prolonge à l'extérieur de l'église par un banquet, le plus souvent offert à l'ensemble des clercs par le jeune prélat ou par l'un des chanoines. L'argent nécessaire aux festivités est prélevé sous forme d'une taxe exigée de la part des institutions religieuses de la ville ou de l'évêché, que le jeune évêque et sa suite visitent au cours d'une chevauchée. A York, en 1396, cette chevauchée s'étend sur 21 jours et sur plus de 450 kilomètres!¹⁸ Peu avant la fin de la fête (elle s'achève généralement aux secondes vêpres des Saints-Innocents, mais reprend parfois à l'octave, le 4 janvier), l'enfant-évêque, destitué au cours d'une cérémonie fortement ritualisée, rend sa place à l'évêque adulte. A Bayeux, par exemple, le chœur s'arrête sur le verset *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles* du *Magnificat* et le répète plusieurs fois tandis que l'enfant-évêque remet ses insignes pontificaux à ses compagnons.¹⁹

Une élection le 6 décembre

Quel rapport cette fête médiévale, principalement centrée sur le jour des Saints-Innocents, entretient-elle avec saint Nicolas? Comme l'avait perçu Meisen, les cérémonies liées à l'enfant-évêque ne se concentrent que très rarement sur un seul jour. Il n'est en effet pas rare de rencontrer le jeune prélat avant le 28 décembre, à des dates calendaires généralement situées au début de l'Avent. Dans plusieurs cathédrales, il

apparaît à la Saint-Nicolas. De ce constat, le folkloriste allemand déduit qu'au cours du Moyen Âge et sous l'influence du nouveau patronage – celui des enfants – attribué à saint Nicolas, la fête de l'enfant-évêque subit un progressif transfert (*Verschiebung*) du 28 au 6 décembre.²⁰ Ce déplacement, selon lui, débute dans le Nord de la France à la fin du XIII^e siècle.

Avant tout, soulignons que, bien que l'évêque des Innocents n'ait pas été au centre de son propos, le folkloriste allemand a fait œuvre de pionnier en réunissant sur le sujet une matière considérable. Il faut pourtant admettre que plusieurs éléments remettent sa théorie en question. Pour commencer, la source qu'il convoque pour localiser et dater le transfert – un précis ou «ordinaire liturgique» d'Amiens (1291) – ne mentionne aucun enfant-évêque.²¹ En outre, comme nous le verrons, les liens entre l'enfant-évêque et la Saint-Nicolas sont antérieurs à la fin du XIII^e siècle. En fait, les conclusions de Meisen sont biaisées par un présupposé. Tout au long de son ouvrage, le folkloriste cherche en effet à prouver que le Nord de la France constitue le berceau de toutes les coutumes liées à saint Nicolas. Y localiser le transfert des cérémonies de l'enfant-évêque au 6 décembre lui permet de renforcer encore l'importance de cette région dans le culte en l'honneur de l'évêque de Myre. Une histoire des liens entre enfant-évêque et saint Nicolas ne peut par conséquent faire l'économie d'un réexamen des thèses du folkloriste.

A l'époque de Meisen on ignore que, lorsqu'il entre dans le chœur de la cathédrale au soir du 27 décembre, le jeune prélat a déjà franchi une série d'étapes qui n'apparaissent pas toujours d'emblée dans les sources. Comme le démontre une étude de vocabulaire, ces étapes reproduisent avec précision celles qui ponctuent le cursus de tout évêque. Ainsi, avant de commencer à officier dans l'église, l'enfant-évêque est-il successivement élu, confirmé, interrogé, ordonné et intronisé. Son élection, en particulier, prend toujours place avant le 28 décembre, à une date qui, lorsqu'elle est connue, peut varier d'une cathédrale à l'autre. Au XIII^e siècle, par exemple, la basilique de Tours élit son jeune évêque à la Saint-Martin de l'Avent (13 décembre), la cathédrale de Vienne à la Saint-Lupicin (15 décembre) et, au XVI^e siècle, celle de Laon à la Saint-Eloi (1^{er} décembre).²² Lorsqu'elle tombait pendant l'Avent, il semble que l'on ait délibérément retenu, pour célébrer l'élection, la fête du saint évêque patron de la cathédrale, de la cité ou d'une cité voisine. A côté de ces choix locaux, une date semble avoir joui d'une faveur particulière et s'être progressivement imposée dans nombre de cathédrales pour l'élection de l'enfant-évêque, celle de la Saint-Nicolas. Avant la fin du XIII^e siècle, le choix de cette date comme second pôle de la fête est déjà attesté à Hildesheim (fin XII^e siècle)²³, à Bamberg (1241-1288)²⁴, à Padoue (1260-1265)²⁵ et dans les chapelles royales anglaises (1295).²⁶ Au siècle suivant, des cathédrales situées dans toute l'Europe occidentale retiennent, elles aussi, le 6 décembre pour l'élection de leur prélat festif. Le rang épiscopal du saint célébré, la

position de sa fête dans le calendrier, ainsi que la popularité croissante de son culte suite à l'arrivée, en 1087, de ses reliques à Bari n'y sont sans doute pas étrangers.

Bien que le choix de la Saint-Nicolas pour l'élection de l'enfant-évêque reste une option parmi d'autres, il est cependant attesté dans plusieurs régions d'Europe occidentale avant la fin du XIII^e siècle. La chronologie et la géographie proposées par Meisen sont donc démenties par les sources. En outre, la mention de l'enfant-évêque au 6 décembre ne trahit pas, à cette époque, le transfert de la fête à la Saint-Nicolas, mais atteste le caractère bipolaire d'une fête répartie entre l'élection et l'office du jeune dignitaire. En fait, le transfert des cérémonies au 6 décembre aura bien lieu, ici ou là, mais sans doute pas avant le milieu du XV^e siècle. La première mention explicite du tranfert de la fête à la Saint-Nicolas se trouve dans les statuts d'Eton College, rédigés aux alentours de 1450. Ils précisent que l'*episcopus puerorum scolarium* (*sic*) pourra diriger l'office de la chapelle «à la Saint-Nicolas et non aux Saints-Innocents». ²⁷

Karl Meisen, qui se sert avant tout de l'enfant-évêque pour illustrer l'influence qu'exerce sur la fête le nouveau patronage attribué à l'évêque de Myre, ne pousse pas la recherche plus avant. Partant des coutumes de son époque – la visite faite aux enfants par un vieillard barbu – pour en chercher les origines au Moyen Age, il manque d'observer une évolution singulière. Les liens entre saint Nicolas et enfant-évêque sont en effet plus forts que ne l'avait pensé le folkloriste et auront, pour l'évêque festif, des implications plus importantes.

Evêques festifs et «saint Nicolas»: vers l'assimilation

Le choix de la date de son élection n'est pas le seul biais par lequel l'enfant-évêque est associé à l'évêque de Myre. En Angleterre, certaines pièces de son costume (mitre, gants) et certains méreaux (jetons de plomb) qu'il distribue au cours de sa fête sont ornés de la devise *Sancte Nichole, ora pro nobis* («Saint Nicolas, prie pour nous»). ²⁸ En outre, un sermon prononcé par un jeune évêque catalan – l'un des rares conservés – est tout entier constitué par l'évocation d'une série de miracles du saint. ²⁹

Mais c'est avant tout l'apparition d'un nouveau titre attribué à l'enfant-évêque qui reflète le mieux son assimilation croissante à saint Nicolas. En effet, à côté d'«évêques des Innocents», «des *pueri*» ou «des écoliers» apparaissent progressivement, dans les sources, des dignitaires festifs dont le nom évoque directement le saint. Dès la fin du XIV^e siècle, les comptes de plusieurs institutions anglaises mentionnent une dépense annuelle en faveur d'un *episcopus sancti Nicholai*. ³⁰ Cette formule difficile à interpréter – faut-il comprendre «évêque de la Saint-Nicolas» en référence à la date de son élection, ou «évêque de saint Nicolas» en référence à l'évêque de Myre? – ne se rencontre alors qu'en Angleterre et jamais dans les sources cathédrales, ce qui laisse supposer qu'elle s'applique à de jeunes évêques élus par d'autres institutions religieuses. A cette époque,



L'enfant-évêque et ses deux ministres, tels que les représente l'Ordinaire de Bamberg, vers 1482.
Bamberg, Staatsbibliothek, coll. Historischer Verein, HV. Msc. 476, fol. 251v.

en effet, la coutume de choisir, au cours de l'Avent, un évêque parmi les jeunes clercs se généralise, cessant d'être l'apanage de la seule cathédrale. Désormais, elle se rencontre non seulement dans des églises de rang inférieur (collégiales, paroissiales), mais également dans les chapelles de certains collèges universitaires.

Sur le continent, il faut attendre le XVI^e siècle pour rencontrer des titres similaires en langue vernaculaire. Celui de *Niclas Bischoff* apparaît régulièrement, à côté de *Kinderbischoff*, sous la plume de Martin Luther. Le réformateur y recourt pour stigmatiser les évêques catholiques qui, oublieux de leurs devoirs, sont réduits au rang d'enfants-évêques.³¹ Plus tard dans le siècle, deux exemples, anglais et allemand, témoignent du franchissement d'une étape supplémentaire dans l'assimilation de certains évêques festifs à saint Nicolas.

En Angleterre, suite à la rupture avec Rome, Henri VIII avait fait interdire les cérémonies de l'enfant-évêque (1541).³² Durant le règne de Marie Tudor (1553-1558), la restauration temporaire du catholicisme les voit réapparaître. Ce *revival* est évoqué par deux chroniqueurs londoniens au 5 décembre 1556. En une formule concise, Henry Machyn constate que «saint Nicolas parcourut la plupart des rues de Londres, chantant suivant l'ancienne coutume».³³ Plus intéressante, l'anecdote consignée dans les *Acts and Monuments* de John Foxe rapporte la réaction de Gertrude Crockhay, habitante de Londres, à la visite du petit évêque:

En 1556, le ridicule saint Nicolas papiste parcourut la paroisse. [Gertrude] le comprit, lui ferma sa porte et ne le laissa pas entrer dans sa maison. Apprenant cela, docteur Mallet, maître de St. Katherin, vint la trouver avec vingt personnes à sa suite, pensant ainsi l'effrayer, et lui demanda pourquoi elle n'avait pas laissé entrer saint Nicolas la nuit précédente et reçu sa bénédiction. Elle répondit: «Monsieur, à ma connaissance aucun saint Nicolas n'est venu chez moi.» – «Si, répondit Mallet, quelqu'un s'est présenté ici qui représentait saint Nicolas.» – «En effet, dit-elle, le fils de mes voisins est venu ici, mais pas saint Nicolas, car saint Nicolas est au Ciel. J'ai eu peur que ses compagnons ne me coupent ma bourse. J'ai appris que certains s'étaient fait détrousser par les clercs de saint Nicolas.»³⁴

Dans ce récit, la confrontation entre la protestante et le catholique vise moins à condamner la pratique de l'enfant-évêque qu'à tourner en dérision le sens que lui attribuent les tenants de l'ancienne foi. En plaçant dans la bouche de Gertrude Crockhay l'expression *Saint Nicholas clerkes* – synonyme de «bande de voyous» dans l'anglais du XVI^e siècle (cf. Shakespeare, *Henri IV*, I, 3) –, John Foxe retourne contre Mallet l'interprétation que les catholiques donnent à la coutume. Par ses réponses, Gertrude Crockhay dévoile ce qu'elle considère comme une imposture: l'enfant venu frapper à sa porte n'est ni saint Nicolas, ni même un représentant du saint, mais le fils de ses voisins. Outre le désaccord entre catholiques et protestants sur la signification de la coutume, le récit de

John Foxe révèle le degré d'assimilation du jeune dignitaire au saint chez les catholiques londoniens de la fin du XVI^e siècle. L'enfant-évêque n'est plus seulement l'«évêque de la Saint-Nicolas» ou l'«évêque de saint Nicolas». Désormais, on l'appelle «saint Nicolas».

Une telle évolution se retrouve d'ailleurs dans d'autres régions de l'Europe catholique. A Bamberg, dont la cathédrale célèbre l'enfant-évêque depuis la fin du XII^e siècle³⁵, un ordinaire liturgique de la collégiale Saint-Etienne, rédigé peu après 1582, contient une longue description des cérémonies composant la fête.³⁶ Son copiste semble avoir cherché à mettre la célébration du jeune évêque particulièrement en valeur, puisque la description latine (fol. 252-256v) est doublée d'un texte allemand (fol. 297-299):

La veille de la Saint-Nicolas, à vêpres, comment et sous quel aspect l'évêque élu parmi les écoliers et ses ministres se rendent au chœur

Lorsque, la veille de la Saint-Nicolas, on sonne le rassemblement des vêpres, l'enfant-évêque quitte l'école revêtu d'une dalmatique sur laquelle il porte une jolie chape de chœur rouge, une mitre sur la tête et un bâton pastoral ou crosse épiscopale à la main. De chaque côté de lui, les deux ministres, également en dalmatique et en chape de chœur brodée.³⁷

Pour mieux illustrer son propos, le copiste réalise – ou fait réaliser – un dessin à la plume aquarellée représentant les trois enfants en tenue: le jeune évêque au centre, entouré de ses deux compagnons, tenant chacun un livre à la main. L'image – qui se trouve également être l'un des rares témoignages iconographiques de l'enfant-évêque – intéresse directement notre propos. En effet, sans que rien ne semble le justifier dans le texte, le copiste a inscrit à la plume, au-dessus du personnage central, le nom de *Nicolaus*.

Tirer des conclusions générales à partir de ces deux exemples serait hâtif. D'autant qu'en cette même fin de XVI^e siècle, nombre d'institutions religieuses en Europe continuent de célébrer des «évêques des Innocents» (Douai, Lille ou Péronne dans le Nord de la France) et des «évêques des *pueri*» (à Münster ou encore à Oldenzaal, dans l'Overijssel voisine), reflet de la diversité des usages locaux. Il semble toutefois qu'à cette époque, dans l'Angleterre de Marie Tudor et dans certaines villes de l'Allemagne catholique, l'assimilation de l'enfant-évêque à saint Nicolas ait été si forte que le nom du second ait suffi à désigner le premier.

A Fribourg, une série d'indices

A l'époque de la rédaction du *Katharinenbuch*, le «saint Nicolas» de Fribourg n'est donc qu'un «saint Nicolas» parmi d'autres. Faut-il alors supposer que, comme ceux de Londres et de Bamberg, celui de Fribourg a eu pour ancêtre un enfant-évêque? Est-ce la tradition médiévale de ce dignitaire festif que visent les pédagogues fribourgeois

lorsqu'ils qualifient la coutume de leur ville d'«ancienne coutume»? L'ordonnance scolaire elle-même nous fournit quelques indices à ce propos.

Sur un plan formel, tout d'abord, tous les éléments qui caractérisent les cérémonies de l'enfant-évêque se retrouvent dans la fête fribourgeoise: un évêque élu parmi de jeunes écoliers, une procession jusqu'à l'église, une chevauchée et un banquet final. Les réformes même préconisées par Schneuwly et ses collaborateurs font écho à celles que prône, à la fin du Moyen Age, la fraction du clergé restée favorable à la fête malgré sa condamnation par les conciles. En 1435, celui de Bâle a condamné l'élection de dignitaires festifs à l'occasion des fêtes de fin d'année dans le canon *Turpem etiam*.³⁸ Comme les pédagogues fribourgeois et avant eux, certains clercs médiévaux militaient déjà en faveur d'un plus grand contrôle de la fête par les adultes et de la limitation des dépenses engagées dans la fête. A la fin du Moyen Age, le chapitre exige régulièrement d'avoir un droit de regard sur les chants ou pièces de théâtre prévues pour la fête de l'enfant-évêque afin de prévenir tout scandale ou diffamation. Au XIV^e siècle déjà, plusieurs cathédrales allemandes et belges fixent les sommes maximales pouvant être dépensées à l'occasion de la fête et condamnent toute dépense supplémentaire à une forte amende. C'est avant tout par le titre qu'ils lui confèrent que les pédagogues fribourgeois trahissent les origines de leur «saint Nicolas». Tandis que Luther l'appelle *Niclas Bischoff* et l'ordinaire de Bamberg *Nicolaus*, l'ordonnance scolaire qualifie l'élève élu de *Nicolaus oder bischof*. Les deux termes de cette titulature, latin pour le premier et allemand pour le second, désignent clairement la même réalité dans l'esprit des pédagogues fribourgeois, comme en témoigne l'usage de la conjonction *oder*. Pourtant, ils ne sont pas strictement synonymes. Ce qui surprend surtout, c'est le besoin qu'ils ressentent de gloser le premier élément par le second. Dans *Nicolaus*, en effet, est déjà sous-entendu le rang épiscopal du saint et, partant, de l'écolier qui en joue le rôle. *Nicolaus* aurait donc suffi à qualifier ce dernier, tout comme *Catherin* avait suffi à désigner l'élève chargé, quelques jours plus tôt, de remplir le rôle de la martyre.³⁹ Pourquoi alors insister sur la qualité épiscopale du *Nicolaus* en glosant son nom par *bischof*?

Quelques années à peine après la rédaction du *Katharinenbuch*, la même insistance sur la qualité épiscopale de Nicolas se retrouve dans une pièce de théâtre composée à Fribourg, la *Comædia de Nicolao Myrensi* (1586) du jésuite Jakob Gretser.⁴⁰ Tandis que les *Vitae* de Nicolas résument son accession à la chaire de Myre d'une brève phrase, Gretser, lui, consacre une scène entière à la seule ordination du saint. Onction des mains, remise de la crosse, de l'anneau et de l'évangélaire, baiser de paix, remise de la mitre et des gants, intronisation: toutes les étapes d'une ordination épiscopale, ainsi que les paroles consécatoires qui les accompagnent sont rigoureusement respectées.⁴¹ Difficile, au regard de ces deux témoignages, de penser qu'une telle insistance dans ces deux sources soit le fruit du hasard. Ne faut-il dès lors pas comprendre le *bischof* de la titulature du «saint Nicolas» du *Katharinenbuch* comme un rappel de sa condition passée

d'enfant-évêque? L'hypothèse mériterait d'être étayée par d'autres recherches dans les sources fribourgeoises, afin de déterminer si un tel évêque était célébré à Fribourg au Moyen Age. En attendant, ne peut-on pas en déceler une première trace dans les «trois anneaux de laiton pour la Saint-Nicolas» mentionnés dans un inventaire des ornements liturgiques de l'église paroissiale de Fribourg, rédigé près de quatre-vingts ans avant la rédaction du *Katharinenbuch*, en 1499?⁴² Peut-être cet insigne épiscopal, régulièrement porté par les enfant-évêques médiévaux, ornait-il déjà la main d'un dignitaire festif fribourgeois.

Y. D.

Notes

¹ Un premier état de cette recherche a été présenté lors d'une conférence au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, le 3 janvier 2006. Merci à Kathrin Utz Tremp (AEF), Romain Jurot (BCUF), Carl Magnusson (Unil) et Hubertus von Gemmingen de leurs précieux conseils.

² BCUF, L 473/3, p. 64.

³ Pour le détail des différentes versions préparatoires au *Katharinenbuch*, voir l'importante introduction à son édition (aux pp. xxii-lvii): HEINEMANN Franz (éd.), *Das sogenannte Katharinenbuch vom Jahre 1577*, Fribourg 1896 (désormais abrégé en KB). Sur Pierre Schneuwly, v. HAYOZ Jean-Pierre, *Le prévôt Schneuwly et la réforme scolaire à Fribourg*, mémoire de licence, Fribourg, 1952, dactyl.; VAUCHER Josef, «Peter Schneuwly (1540-1597), Wegbereiter der Jesuiten», in *Freiburger Geschichtsblätter* 74 (1997), pp. 11-21; *Helvetia Sacra*, I/4, Bâle 1988, pp. 281-282.

⁴ KB, p. xvi.

⁵ I^e partie, ch. 35: «Von dem fest Catharinae und unsers patronen Nicolai». Le chapitre occupe les pages 102 à 106 de l'édition d'Heinemann.

⁶ «der schulmeister (...) morndrist nach demselbigen [fest Catharinae] ein Nicolaum oder bischofen erwöle, solcher g'stalt, das er us der zal der knaben iren sechs oder acht minder oder mehr, so darzu tougenlich userküsen» (KB, p. 103).

⁷ «Wie vil aber der engeln, rittern sollen sin, wäre es wol nit notdwendig sölchs zu melden; aber jedoch will nüwe schulmeister sich nit wüssen zu halten, etwan z'vil, etwan z'wenig darzu nehmen, die elter auch etwan unwillig werden, soll der schulmeister erwölen ufsant Catharinen-fest sechs der englen, sovil der jungfröuwlin und der rittern iren acht, under welchen zween si sollen füren. – Uf Nicolai aber der englen sechs, der rittern zehen, mit denen so den himmel tragen.» (KB, p. 104)

⁸ «Den stab ist brüchlich, das die gewesne Catharina sölle tragen.» (ibid.)

⁹ «Im übrigen soll der meister gut acht haben, das es ordentlich zugange, es sig im kirchgang und im umbritt, das gsang anhebe mit sinen schulern, welches er si soll leeren zuvor» (KB, p. 105). Sur l'apprentissage des chants, voir I^e partie, ch. 30 (KB, p. 86-87).

¹⁰ «(...) aber also, das man uf dem nachtessen züchtig und mit dem singen das g'schrei mit sovil manchen rotten der knaben uf der gassen abg'stellt wird (vorb' halten die armen) und coralis mit den schulern inbissin des schulmeisters einhelliglich singind» (KB, p. 105). Les coralis sont sans doute les élèves de la maîtrise fondée à la collégiale Saint-Nicolas au début du XVI^e siècle (HEINEMANN Franz, «Geschichte des Schul- und Bildungslebens im alten Freiburg bis zum 17. Jahrhundert», in *Freiburger Geschichtsblätter* 2 (1895), pp. 1-146).

¹¹ «Will aber bishär vil verendert worden, und sich hierin unordnung jürlich zutrug, darus dann zank und hader, bi den eltern unwillen entsprang, handt wir auch in solchen insähen wöllen han (...)» (KB, p. 103).

¹² «Es ist ein alt herkommen, das die schuler mit sunderbaren ceremonien allhie begand das vest Catharinae und Nicolai» (KB, p. 102); «So uf beider festagen abend die schuler nach altem bruch in die schul zum nachtessen zusammenkommen begeren» (KB, p. 105). L'adjectif *brüchlich* revient à trois reprises.

¹³ «Welche der knaben ceremoni, wil si nit ungöttlich, haben wir, wie es bis uf uns herkommen, nit wöllen, noch können abstellen» (KB, p. 103).

¹⁴ KB, p. 102 n. 2.

¹⁵ MEISEN 1981, pp. 289-306.

¹⁶ Ibid., pp. 307-333.

¹⁷ Les paragraphes qui suivent se basent sur les recherches menées dans le cadre de mon mémoire de DEA: *L'évêque des Innocents en France et en Angleterre (XIII^e-XV^e siècles)*, Université Paris 1, 2003, dactyl.

¹⁸ DAHHAOUI, Yann, «Voyages d'un prélat festif. Un évêque des Innocents dans son évêché», in: *Revue historique*, 368 (2006).

¹⁹ CHEVALIER Ulysse (éd.): *Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux (XIII^e siècle)*, Paris 1902, p. 72.

²⁰ MEISEN 1981, p. 317ss.

²¹ DURAND, G. (éd.): *Ordinaire de l'église Notre-Dame d'Amiens par Raoul de Rouvroy (1291)*, Paris 1934, p. 38 (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province, 22).

²² Tours: FLEURET A. (éd.): *Rituel de Saint-Martin de Tours*, Paris, 1899-1901, p. 29. Vienne: Bibliothèque municipale de Grenoble, ms. 130, fol. 186 (ordinaire liturgique, ca. 1240). Laon: CHAMBERS Edmund K.: *The Mediæval Stage*, New York 1996, I, p. 349.

²³ KEGEL Rolf de (éd.): *Die jüngere hildesheimer Briefsammlung*, Munich 1995, p. 168-169, N° 111 (MGH Die Briefe der deutschen Kaiserzeit, VII).

²⁴ Bamberg, Staatsarchiv, B 86 N° 241 (ordinaire liturgique C), dont les leçons propres sont signalées en note à l'édition de l'ordinaire A (fin XII^e s.). FARRENKOPF Edmund K. (éd.) *Breviarium Eberhardi Cantoris. Die mittelalterliche Gottesdienstordnung des Domes zu Bamberg mit einer historischen Einleitung kritisch herausgegeben*, Münster 1969, p. 111.

²⁵ CATTIN Giulio, VILDERA Anna (éds): *Il 'Liber ordinarius' della chiesa padovana*, Padoue 2002 (Fonti e ricerche di storia ecclesiastica padovana 28), n° 61, p. 47.

²⁶ FRYDE Edmund B. (éd.): *Book of prests of the king's wardrobe for 1294-5, presented to John G. Edwards*, Oxford, 1962, p. 198.

²⁷ HEYWOOD James, WRIGHT Thomas (éds): *The Ancient Laws of the Fifteenth Century for King's College, Cambridge, and for the Public School of Eton College*, Londres 1850, p. 560.

²⁸ Sur le costume de l'enfant-évêque, WICKHAM LEGG J.: «On an Inventory of the Vestry in Westminster, taken in 1388», in *Archæologia*, LII (1890), p. 195-286. Sur les méreaux, RIGOLD Stuart E.: «The St. Nicholas or Boy Bishop Tokens», in *Proceedings of the Suffolk Institute of Archæology and History*, 34/2 (1978), pp. 87-101.

²⁹ Barcelone, Biblioteca de Catalunya, ms. 372 (Catalogne orientale, 1^e moitié du XIV^e siècle), édité par ROMEU Josep, *Teatre Català Antic*, Barcelone 1994, I, pp. 234-275.

³⁰ Voir les index des volumes des *Records of Early English Drama* pour le diocèse de Cantorbéry, Oxford et Cambridge (University of Toronto Press, 1989).

³¹ «Drumb sind unser Bischoff nichts denn Niclas Bischoff, und wie yhr Priesterthumb ist, so sind auch yhr Gesetz, Opffer und Werck. Es were eyne feyn Spiel ynn die Fasnacht, on das der gottliche Name unter dem Scheyn gelestert wirt» (Epistel S. Petri gepredigt und ausgelegt, 1523; D. Martin Luthers Werke, XII, Weimar, 1891, p. 307). La formule, traduite en anglais, sera reprise par BECON Thomas: *The Catechism of the Offices of all Degrees* (AYRE John, ed.), Cambridge 1844, p. 320.

³² HUGHES P. L., LARKIN J. F. (éds): *Tudor Royal Proclamations*, New Haven 1964, I, pp. 301-302, N° 203.

³³ «The v day of Desember [1556] was Sant Nicolas evyn, and Sant Nicolas whentt a-brod in most partt in London syngyng after the old fassyon»: *Diary of Henry Machyn. Citizen and Merchants Taylor of London, from A.D. 1550 to 1563*, NICHOLS John G. (ed.), Londres 1848, p. 121.

³⁴ «It happened in an. 1556 that the foolish popishe Saynt Nicholas went aboute the parish, which she understanding shut her doores agaynst him, and would not suffer him to come within her house. Then Doctor Mallet hearing therof (and being then maister of the sayd Saynt Katherins) the next day came to her with xx at his tayle, thinking belike to fray her, and asked why she would not the night before let in Saynt Nicholas, and receive his blessing etc. To whom she answered thus: 'Syr, I know no Saynt Nicholas, sayd she, that came hither.' – 'Yes, quoth Mallet, here was one that represented S. Nicholas.' – 'Indeed sir, sayd she, here was one that is my neighbours childe, but not S. Nicholas. For S. Nicholas is in heaven. I was afrayd of them that came with him to have had my purse cutte by them. For I have heard of men robbed by Saint Nicholas clerkes.' » (The seconde Volume of the Ecclesiastical Historie, conteining the Acts and Monuments, Londres 1583, p. 2145).

³⁵ Ordinaire liturgique A, v. note 24.

³⁶ Bamberg, Staatsbibliothek, H.V. Msc. 476. Pour la datation du manuscrit, v. WÜNSCHE Peter: *Kathedralliturgie zwischen Tradition und Wandel. Zur mittelalterlichen Geschichte der Bamberger Domliturgie im Bereich des Triduum sacrum*, Münster 1998, pp. 62-63.

³⁷ «An Sanct Nicolai Abent zu der Vesper wie vnd welcher gestalt der Erwelt Bischoff vnder den schulern mit seinen Asseclis in Chor geht. Wen man am Abent Nicolai Zu der Vesper Zu sammen leut, so geht der knab, welcher Bischoff, von der schul herab, in einem korrock, vnnd daruber ein schones rotes korneplein Ein Inful auf seinem haupt vnnd den Baculum pastoralem oder Bischofstab in seiner handt, Zu beden seiden neben Ime die zwen Asseclae, oder ministranten, auch mit korrocken, vnnd gespreckleten korneplein, daruber angethan» (ibid., f. 297; cité par DÜNNINGER Joseph, SCHOPFF Horst: *Bräuche und Feste im fränkischen Jahreslauf. Texte vom 16. bis zum 18. Jahrhundert*, Kulmbach, 1971 (non paginé).

³⁸ *Les conciles œcuméniques. Les décrets: Nicée I à Latran V*, Paris 1994.

³⁹ V. note 8.

⁴⁰ Sur cette pièce et son auteur, GEMMINGEN Hubertus von: «En scène chez les Jésuites», in STEINAUER Jean (dir.) 2005, pp. 39-64.

⁴¹ Acte II, scène 4 (Dillingen, Stiftsbibliothek, Cod. 227, fol. 51-55). L'ordination est décrite aux fol. 54v-55.

⁴² «Tres annulos de auricalco pro festo sancti Nycolay» (inventaire de Nicolas Lombard, cité par UTZ TREMP Kathrin in STEINAUER Jean (dir.) 2005, p. 30 note 56).

BIBLIOGRAPHIE

Saint Nicolas

MEISEN Karl, *Nikolauskult und Nikolausbrauch im Abendlande. Eine kultgeographisch-volkskundliche Untersuchung*, Dusseldorf 1981 (Quellen und Abhandlungen zur mittelhochdeutschen Kirchengeschichte 41)

MEZGER Werner: *Sankt Nikolaus: zwischen Kult und Klamauk. Zur Entstehung, Entwicklung und Veränderung der Brauchformen um einen populären Heiligen*, Ostfildern 1993

A Fribourg

CLERC Valérie: «Saint Nicolas, un phare dans le paysage identitaire fribourgeois», in BORCARD Patrice, RUFFIEUX Roland (éds): *Lieux de mémoire fribourgeois. Actes du colloque des 7 et 8 octobre 1994*, Fribourg 1997, pp. 265-292 (Annales fribourgeoises LXI-LXII)

STEINAUER Jean (dir.), *Saint Nicolas. Les aventures du patron de Fribourg*, Fribourg 2005

L'enfant-évêque

DAHHAOUI Yann, «Enfant-évêque et fête des fous: un loisir ritualisé pour jeunes clercs?», in GILOMEN Hans-Jörg, SCHUMACHER Beatrice, TISSOT, Laurent (dir.): *Temps libre et loisirs du 14^e au 20^e siècle*, Zurich 2005, pp. 33-46 (Société suisse d'histoire économique et sociale, 20)

GRINBERG Martine, «L'*Episcopus puerorum*», in NICCOLI Ottavia (dir.): *Infanzie, Funzioni di un gruppo liminale dal mondo classico all'Età moderna*, Florence 1993, pp. 144-158

SHAHAR Shulamith: «Boy Bishop's feast: a case study in Church attitude towards children in the High and Late Middle Ages», in WOOD Diana (ed.): *The Church and Childhood*, Oxford, 1994, pp. 243-260 (Studies in Church History, 31)